



## AGROALIMENTAIRE

### Contacteur la FGTA-FO

> Jean-Luc Giraudon  
Secrétaire fédéral  
Courriel : jeanluc.giraudon@fgta-fo.org  
Tél. : 01 40 52 86 07

### Contacteur FO Doux

> Nadine Hourmant  
Déléguée syndicale centrale  
Tél. : 06 32 70 99 00

Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2015

### Doux, lettre à Monsieur Le Foll

Monsieur le Ministre,

Merci de votre venue dans le groupe Doux.

1<sup>er</sup> juin 2015, 3<sup>e</sup> anniversaire du dépôt de bilan du groupe Doux et date anniversaire du début du séisme dans l'agroalimentaire breton.

L'Union départementale FO du Finistère, la FGTA-FO et les syndicats FO ont interpellé les élus locaux et nationaux lors de différentes rencontres sur les risques dès 2010, mais rien n'a été fait pour arrêter cette catastrophe économique et sociale.

Mais le Groupe Doux est toujours debout et on ne peut que se féliciter de la venue de trois ministres en trois ans !

Quelles autres entreprises peuvent prétendre avoir eu ce privilège ?

Et pourtant, le 29 juin 2012, lors de notre première rencontre au ministère de l'agriculture, vous m'avez tenu ces propos : « Madame, le Groupe Doux est une entreprise privée, on ne peut rien faire ! »

Nos rencontres se sont succédé avec une prise en compte de la situation catastrophique de l'agroalimentaire en Bretagne et votre obligation d'intervenir pour sauver un système social et économique.

Cela ne s'est pas fait sans difficultés, mais les professionnels et les salariés de l'agroalimentaire se sont organisés et se sont fait entendre. L'union faisant notre force !

Malheureusement, certaines entreprises ont disparu du territoire, des salariés ont perdu leur emploi et certains dépendent aujourd'hui des minima sociaux, où ne sont plus de ce monde... quel gâchis !

Lobbying politique ? Lobbying financier ? La question restera sans réponse et le doute persistera !

Un autre combat nous attend. Cette tâche nous incombe mais également à vous Monsieur le Ministre : « Faire face au 44% de volailles importées en France, et lutter contre le dumping social pratiqué par des pays qui se disent européens ! »

Comment acceptez aujourd'hui que nos enfants mangent de la volaille à bas coût, alors que les parents de ces enfants sont des salariés qui attendent une vraie reconnaissance sociale et professionnelle.

Le Groupe Doux en a été la première victime avec la perte du Pôle Frais et les 1010 salariés licenciés. Seulement 141 ont retrouvé un emploi en CDI au 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Je ne peux que vous rappeler les propos de l'ancien ministre de l'agroalimentaire, Monsieur Guillaume Garot, lors de notre rencontre en préfecture de région durant le redressement judiciaire : « Aucun salarié ne restera sur le bord du chemin ! »

Ne pas promettre mais agir, telle est votre mission, tout comme celle du syndicat FO qui mènera ce combat pour la pérennité dans son périmètre actuel du Groupe Doux et la vraie reconnaissance des petites mains qui ont construit ce groupe (les aviculteurs, les fournisseurs et les salariés).

Un regret, Monsieur Le Ministre, votre visite éclaire sur le site de Châteaulin comme celle de Monsieur Garot et Monsieur Macron.

Je vous invite, Monsieur le Ministre, comme je l'ai fait dans une lettre ouverte, restée lettre morte au Président de la République, Monsieur François Hollande, à prendre la place d'un salarié sur les chaînes de production et de connaître la vraie vie de la « France d'en bas » !

En vous remerciant de votre écoute et restant à votre disposition.

Pour le syndicat FO Doux, Nadine Hourmant, DSC FO Doux  
Salariée du groupe Doux depuis 1/4 de siècle

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Outils de communication » de notre site internet :

**[www.fgtafo.fr](http://www.fgtafo.fr)**